

Situation des assistant·es maternel·les pendant la crise sanitaire Covid19 en Seine-Saint-Denis

Enquête électronique
Synthèse des résultats

Service PMI / Pôle Innovation Petite enfance et Parentalité/Caf de la Seine-Saint-Denis

*Durant cette période complexe de crise sanitaire Covid19, les résultats de l'enquête présentée ont été possibles grâce à la **mobilisation des 1 760 assistant·es maternel·les** qui ont pris le temps de répondre au questionnaire électronique. Ce projet a bénéficié de **l'implication des équipes des RAM (Villes) et des AGMA (circonscriptions PMI)** qui ont accompagné sur le terrain la diffusion et la passation du questionnaire.*

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
DE LA PETITE ENFANCE
ET DE LA PARENTALITÉ

2020-2024



Présentation de l'échantillon et des répondant·es



5 130 assistant·es maternel·les agréé·es



3 060 envois mail



**1 760 réponses validées,
soit 58 % des mails envoyés**



**30 assistant·es maternel·les exercent
dans une MAM**

73 % des répondant·es fréquentent le RAM

1

Questionnaire mis en ligne du 27 avril au 11 mai 2020

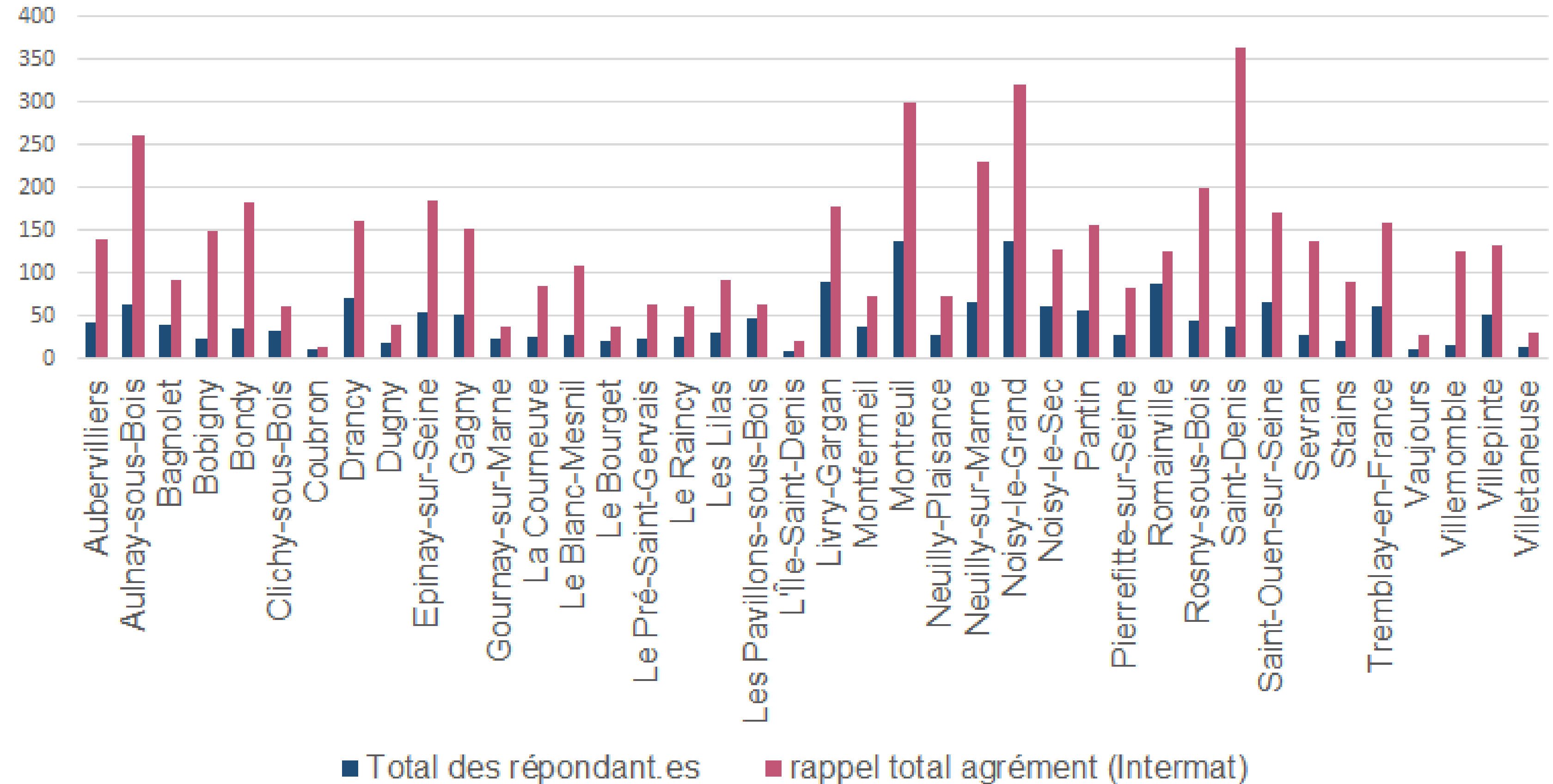
2

2 envois par mail directement aux assistant·es maternel·les
Relances accompagnées par les RAM et les AGMA (circonscriptions PMI)

Principaux enseignements

- 85 % étaient actif.ves avant le confinement
- 55 % de ces actif.ves se sont retrouvé.es en situation d'inactivité pendant le confinement
- 38 % de ces actif.ves ont continué leur activité (totale ou partielle)

Répartition géographique des répondant·es



Situations professionnelles

Inactivité pendant la période de confinement (du 15 mars au 11 mai 2020)

Mars 2020 (à partir du 15 mars)



Avril 2020



Mai 2020 (jusqu'au 11 mai)

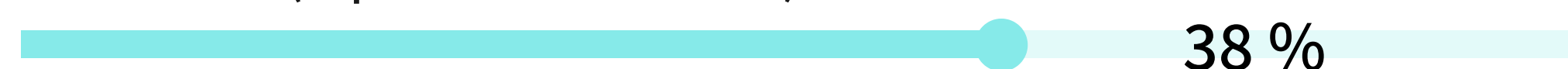


89 %

des répondant.es en inactivité le sont sur décision des parents de ne pas confier l'enfant (donnée identique pendant toute le période)

Activité partielle ou totale pendant la période de confinement (du 15 mars au 11 mai 2020)

Mars 2020 (à partir du 15 mars)



Avril 2020

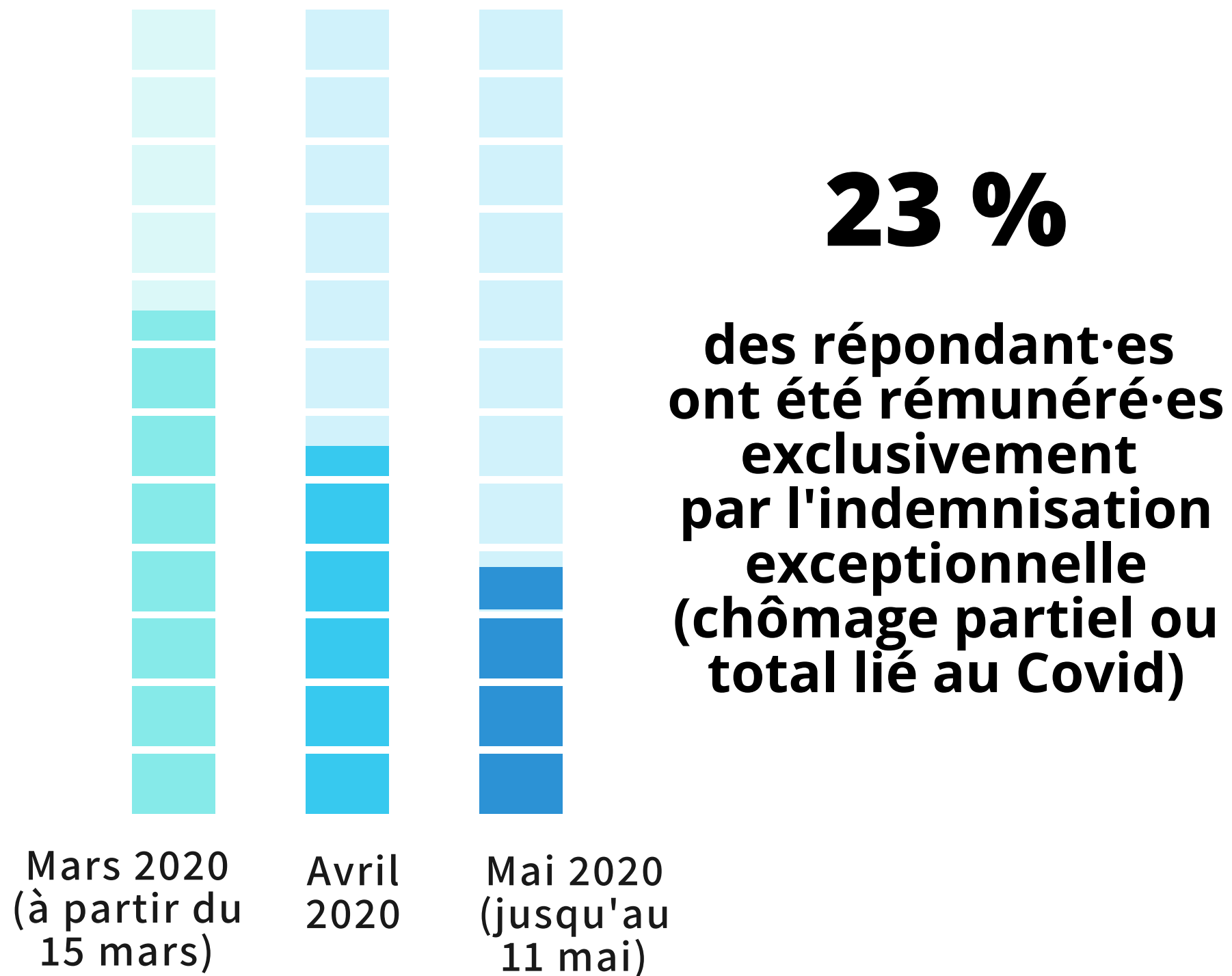


Mai 2020 (jusqu'au 11 mai)



Situations salariales

Salaire complet pendant la période de confinement (du 15 mars au 11 mai 2020)



- **Pour le mois de mars**, la majorité des répondants.es (47,9 %) déclarent avoir perçu un salaire complet par la totalité de leurs employeurs (63% par tous ou partie) ; le pourcentage baisse considérablement les mois suivants, 28,1 % en avril (48% par tous ou partie) et 19,6 % en mai.
- **Pour le mois d'avril**, le chômage partiel ou total lié au Covid **rémunéré exclusivement par «indemnisation exceptionnelle»** a été utilisé pour **23 % des répondant.es**. Ce chiffre est à mettre en face du taux de 56% en inactivité totale, mais maintien de salaire entre 28 et 48%.
- **La situation était incertaine pour le mois de mai pour 52 % des répondant.es**

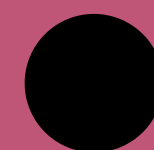
Volontariat d'accueil d'enfants de personnel·les prioritaires

- **Entre 6 et 10 % des répondant·es se sont porté·es volontaires pour accueillir des enfants de personnel·les prioritaires pendant le confinement**
- Le pourcentage d'intention est croissant sur les 3 mois
- **La majorité des répondant·es s'étant porté·es volontaires déclarent ne pas avoir été contacté·es (peu importe le canal sollicité)**

Canaux sollicités : monenfant.fr, auprès de la Ville ou du Département, par leurs propres moyens (directement auprès de personnels prioritaires...)



113 enfants accueillis
(cumul période de confinement)



401 volontaire
(cumul période de confinement)

Nombre d'enfants accueillis

Mars	29
Avril	33
Mai	51

Nombre de répondant·es volontaires (tous canaux confondus)

Mars	116
Avril	122
Mai	163

Accompagnement

74% des répondant·es ont été contacté·es par le RAM et/ou la PMI pendant le confinement

286 répondant·es souhaitent être recontacté·es

16 % des répondant·es souhaitent être recontacté·es pour un accompagnement plus personnalisé

Les principales préoccupations

- L'accueil des enfants après le 11 mai
- Les gestes barrières, la sécurité sanitaire
- Le matériel de protection (masques, gel...)
- Aspects juridiques sur les salaires pendant le confinement

Préparation déconfinement

70 % des répondant·es
déclarent être prêt·es
à retravailler à la fin
du confinement

Les conditions de reprise

1

Moyens de protection (dont
masques)

2

Règles de fonctionnement PMI
pour aider à l'organisation au
quotidien

3

Accueil de moins d'enfants

Commentaires

- Une partie des répondantes demande un protocole d'accueil clair pour les professionnel.les et pour les familles
- Une autre partie déclare avoir élaboré leur propre protocole d'accueil spécifique pour les familles qu'ils.elles accueillent
- D'autres expliquent leurs pratiques : notamment la reprise des enfants en décalé, afin de bien mettre en place les gestes barrières avec chaque famille
- Un grand nombre des répondant.es pose la question sur la fourniture du matériel de protection (gel, masques, produits de nettoyage spécifiques)
- Certaines collectivités ont fourni des masques dès le début du confinement aux assistant.es maternel.les qui ont continué leur activité (ex de Coubron)
- Nombreux problèmes évoqués sur la reprise d'activité, dont deux principalement :
 - Comment reprendre l'activité, si leurs propres enfants ne peuvent pas retourner à l'école ?
 - Comment concilier reprise d'activité et personnes à risque dans le foyer (conjoint.e, enfant, parents) ?
- Les répondant.es se posent également la question des impacts sur les enfants de la mise en place des gestes barrières et de la distanciation physique
- D'autres répondant.es déclarent être obligé.es de reprendre leur activité, malgré leurs craintes, pour ne pas se retrouver en difficultés financières